

GUIDE DE ROUTE



COUPE DE France N1

CRHONO 47

Nouvelle-Aquitaine

3^{ème} manche - contre-la-montre par équipes

14 juillet 2021



COUPE DE FRANCE HOMMES Chrono 47

COMPÉTITION

Officiels et engagements	3
Règlementation et lieux pratiques	4-5
Liste des clubs N1 engagés	6

INFOS PRATIQUES

Carte et profil du parcours	7
Itinéraire / Horaires	8
Règlement	12
Contacts	13
Partenaires	14

ORGANISATEURS

MEMBRES

Le Comité d'Organisation de la 2^{ème} manche de Coupe de France Hommes N1 est représenté par les membres suivants :

- ▶ **Président du Guidon Agenais**
MAURI Grégory
- ▶ **Président du Comité d'Organisation**
GASTOU Catherine

OFFICIELS

CORPS ARBITRAL

Président du Jury	Jean-Marc PERROT
Commissaire 1	Stéphane LAVIGNAC
Commissaire 2	Pascale MAURICETTE
Juge à l'arrivée	Didier TIFFON
Commissaire moto 1	Alain VANDAL
Commissaire moto 2	Nicolas SIGAL
Chronométrateur 1	Yves NOUHAUD
Chronométrateur 2	Aurélié SIMONNET

ENGAGEMENTS

PROCEDURE

Pour répondre aux besoins des organisateurs dans la publication des listes d'engagés et pour la promotion des clubs « National », les clubs participants à chaque manche de Coupe de France devront s'engager **OBLIGATOIREMENT** par internet (outil Cicle Web) au plus tard à J-6 avant le début de l'épreuve. Cela concerne la liste des 6 titulaires et des 3 remplaçants maximum. Les modifications de la liste des engagés (titulaires et remplaçants) pourront intervenir jusqu'à J-3 avant le début de l'épreuve avec l'outil CICLE WEB.

Par principe, tout coureur non inscrit sur la liste des titulaires et / ou des remplaçants, ne pourra prendre part à l'épreuve.

Tous les cas particuliers (et notamment les chutes / blessures entre la date de réalisation des engagements et le déroulement de l'épreuve), se situant en dehors de la liste des engagés des 6 titulaires et des 3 remplaçants), seront traités par le président de jury de l'épreuve en accord avec la FFC. Ces cas particuliers devront obligatoirement faire l'objet d'une présentation d'un certificat médical dûment signé.

LISTE DES CATÉGORIES

COUPE DE FRANCE DES CLUBS DE NATIONALE 2

Selon l'article 3 du règlement Route Coupe de France des clubs, la Coupe de France des Clubs N1 2021 est réservée exclusivement aux clubs de Nationale 1.

6 coureurs de 1^{ère} ou 2^{ème} catégorie dont deux coureurs français au minimum

RÈGLEMENTATION

RÈGLEMENT DE LA COUPE DE FRANCE

Les épreuves se dérouleront selon les règlements de la Fédération Française de Cyclisme (FFC). Ils sont consultables sur le site Internet de la FFC (www.ffc.fr).

RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

ORGANISATION

L'épreuve « Chrono 47 » est organisée par le Guidon Agenais, sous les règlements de la Fédération Française de Cyclisme. Elle se dispute le 14 juillet 2021 à Lamontjoie (47).

RADIO—TOUR

Les informations courses seront émises sur la fréquence 71,5 Mhz.

CLASSEMENTS

Le temps d'arrivée de l'équipe sera pris sur le 4ème coureur et un classement par équipes de l'épreuve sera établi.

Classements de l'épreuve :

- ▶ Classement de l'épreuve : les 3 premières équipes
- Leader de la Coupe de France des clubs N1 après la 3^{ème} épreuve.

PRIX DE L'ÉPREUVE

Les prix suivants seront attribués :

PRIX DE COURSE : 1 287 €					
1 ^{ère}	269€	8 ^{ème}	62€	15 ^{ème}	40€
2 ^{ème}	165€	9 ^{ème}	62€		
3 ^{ème}	113€	10 ^{ème}	62€		
4 ^{ème}	103€	11 ^{ème}	40€		
5 ^{ème}	97€	12 ^{ème}	40€		
6 ^{ème}	82€	13 ^{ème}	40€		
7 ^{ème}	72€	14 ^{ème}	40€		

SÉCURITÉ / SECOURS

La sécurité de l'épreuve est assurée par les signaleurs de l'organisation, par des motos sécurité de l'association, les escortes gendarmerie ainsi que des gendarmes à postes fixes.

Le service médical sera assuré par les Ambulances AGENAISES.

INFORMATIQUE

La prestation informatique (résultats, transpondeurs, temps intermédiaires) sera assurée par STS : info@stssport.fr

PROTOCOLE

Durant le CLM, l'équipe ayant réalisé le meilleur temps virtuel devra se présenter à la zone HOT SEAT située près du podium d'arrivée.

A l'issue de l'épreuve, les équipes suivantes doivent se présenter au protocole :

- ▶ Les 3 premières équipes du classement de l'épreuve
- ▶ L'équipe leader de la coupe de France N1 après la 3^{ème} manche

ANTIDOPAGE

Local - Salle d'Expositions, Lamontjoie .

Le règlement antidopage de la FFC s'applique intégralement à la présente épreuve.

PÉNALITÉS

Le barème des pénalités de la FFC est le seul applicable.

HÉBERGEMENTS

- ▶ Voir livret accueil préparé par l'Office de Tourisme de l'Albret
- ▶ Site officiel du Chrono 47 www.chrono47.fr
- ▶ Office de tourisme de l'Albret

LIEUX PRATIQUES

PERMANENCE

Date	13/07/2021
Horaire	A partir de 14h
Lieu	Salle des fêtes

REUNION DES DIRECTEURS SPORTIFS

Horaire	16h
Lieu	Salle des Expositions

PRÉSENTATION DES ÉQUIPES

Horaire	À partir de 17h
Lieu	Camping Saint-Louis, Lamontjoie

PERMANENCE

Date	14/07/2021
Horaire	A partir de 07 h
Lieu	Salle des fêtes

DÉPART DE L'ÉPREUVE

Date	14/07/2021
Horaire	14h 00
Lieu	Lamontjoie, D 931

LOCAL ANTI-DOPAGE

Lieu	Salle d'Expositions, Lamontjoie
------	---------------------------------



LISTE DES 27 CLUBS N1 HOMMES ENGAGES



A. POGE U CUBE 17



AMICALE CYCLISTE BISONTINE



AVC AIX EN PROVENCE



BOURG EN BRESSE AIN CYCLISME



CC NOGENT SUR OISE



CHAMBERY CYCLISME FORMATION - AG2R CITROËN U23 TEAM



CHARVIEU CHAVAGNEUX ISERE CYCLISME



COTES D'ARMOR CYCL. MARIE MORIN



DINAN SPORT CYCLING



DUNKERQUE GRAND LITTORAL COFIDIS



EC ST ETIENNE LOIRE



GSC BLAGNAC



GUIDON CHALETTOIS



LAVAL CYCLISME 53



OC LOCHINE WB FYBOUA



OCCITANE CYCLISME FORMATION



OCÉANE TOP 16



SCO DIJON TEAM MATERIEL VELO.COM



SOGASUN ESPOIR ACNC



TEAM U NANTES ATLANTIQUE



VC PAYS DE LOUDEAC



VC ROUEN 76



VC VAULX EN VELIN TEAM MATERIEL VELO.COM



VCCA - TEAM PRO IMMO NICOLAS ROUX



VELO CLUB VILLEFRANCHE BEAUJOLAIS



VENDÉE U PAYS DE LA LOIRE

CARTE ET PROFIL DU PARCOURS



ITINÉRAIRE – Coupe de France Hommes N1

PREMIERE ÉQUIPE

DERNIERE ÉQUIPE

KM	KM PARCOURUS	KM A PARCOURIR	COMMUNES	ITINÉRAIRE	44	46	48	44	46	48
	0	43,1	LAMONTJOIE	D931	14:00	14:00	14:00	15:21	15:21	15:21
0,7	0,7	42,4	ST VINCENT DE LAMONTJOIE	Intersection D931/D131 /// Tourner à gauche	14:01	14:01	14:01	15h22	15:22	15:22
4,2	4,9	38,2	LE NOMDIEU	D131 /// Tourner à gauche	14:07	14:06	14:06	15:28	15:27	15:27
1,1	6,0	37,1	FIEUX	D131 /// Tout droit	14:08	14:07	14:07	15:29	15:28	15:28
1,4	8.2	34,9	FIEUX	Intersection D131/D137 /// Tourner à gauche	14:10	14:09	14:09	15:31	15:30	15:30
2	9,4	33,7	FRANCESSCAS	D137 /// Tout droit	14:13	14:12	14:11	15:34	15:33	15:32
4,2	12.5	30,6	FRANCESSCAS	Intersection D137/D232 /// Tourner à droite (virage en épingle)	14:18	14:17	14:16	15:39	15:38	15:37
4,2	17,8	25,3	FIEUX	D232 /// Tout droit	14:23	14:22	14:21	15:44	15:43	15:42
0,3	18,1	25,0	NÉRAC (Tartifume)	D232 /// Courbe à gauche	14:25	14:24	14:23	15:46	15:45	15:44
0,1	18,2	24,9	NÉRAC (Tartifume)	D232 /// Courbe à droite	14:26	14:24	14:23	15:47	15:45	15:44
3,7	20.9	22,2	NÉRAC	Intersection D131/Route du Nomdieu /// Tourner à droite (virage en épingle)	14:30	14:27	14:26	15:51	15:48	15:47
3,7	24,6	18,5	CALIGNAC	D131 /// Tout droit	14:35	14:32	14:31	15:56	15:53	15:52
1	25,6	17,5	CALIGNAC	Intersection D131/D287 /// Tourner à gauche (virage en épingle)	14:36	14:33	14:32	15:57	15:54	15:53
2,5	28,1	15	CALIGNAC	Intersection D287/D656 /// Tourner à droite (virage en épingle) Temps Intermédiaire	14:39	14:37	14:36	16 :00	15:58	15:57
0,8	28,9	14,2	CALIGNAC	Intersection D656/D15 /// Tourner à droite (séparateur de chaussée, virage dangereux)	14:40	14:38	14:37	16:01	15:59	15:58
1,9	30,8	11,3	LE SAUMONT	D15 /// Tout droit	14:42	14:40	14:39	16:03	16:01	16:00
1,2	32	11,1	LE SAUMONT	D15 /// Prendre à droite	14:44	14:41	14:40	16:05	16:02	16:01
1,1	33,1	10	LAPLUME	D15 /// Tout droit	14:45	14:42	14:41	16:06	16:03	16:02
3,9	37	6,1	LAPLUME	D15 /// Tout droit (ralentisseurs x2)	14:51	14:47	14:47	16:12	16:08	16:08
0,4	37,1	5,7	LAPLUME	Intersection D15/D931 /// Tourner à droite (Passage côté droit)	14:52	14:49	14:47	16:13	16:10	16:08
2,6	40,7	2,4	ST VINCENT DE LAMONTJOIE	D931 /// Tout droit	14:54	14:52	14:50	16:15	16:13	16:11
1	41,7	1,4	LAMONTJOIE	D931 /// Tout droit	14:55	14:54	14:51	16:16	16:15	16:12
1	42,7	0,4	LAMONTJOIE	Intersection D931/D131 /// Tourner à gauche	14:56	14:55	14:53	16:17	16:16	16:14
0,2	42,9	0,2	LAMONTJOIE	Intersection D131/Rue René Itard /// Tourner à gauche	14:57	14:55	14:54	16:18	16:16	16:15
0,2	43,1	0	LAMONTJOIE	Arrivée CLM – Boulevard du Nord	14:58	14:56	14:54	16:19	16:17	16:15

Le parcours du contre-la-montre sera fermé à la circulation avant le départ de la première équipe homme et le matin pendant toute l'épreuve juniors-femmes (de 8h30 à 11h30). Les équipes devront prendre leurs dispositions en conséquence sinon, elles s'exposent à prendre les déviations prévues durant la durée de la course.

Article 1 : Organisation

Le CHRONO 47 (3^{ème} manche de la **COUPE DE France HOMMES**) est organisé par le Guidon Agenais - 6, rue Ledru Rollin – 47000 AGEN sous les règlements de la Fédération Française de Cyclisme (FFC). L'épreuve se dispute le 14 juillet 2021 et elle se déroule sur un parcours de 43,100 km. Le départ sera donné à partir de **14 h 00**, à LAMONTJOIE, D 931.

Article 2 : Type d'épreuve

L'épreuve est une épreuve de catégorie Elite FFC 1.12, désignée manche de la Coupe de France des Clubs de Nationale 1. Cette course fait également partie du Challenge ACCDN ROCC (Rassemblement des Organisateurs de Courses Cyclistes).

Le Chrono 47 est ouvert aux équipes de Nationale 1. Les équipes seront constituées de 6 coureurs de 1^{ère} ou 2^{ème} catégorie dont deux français âgés de moins de 26 ans minimum obligatoirement

Toute participation avec une équipe incomplète entraînera systématiquement une pénalité de 15 points par coureur absent. Une équipe incomplète est par définition, une équipe présente sur la ligne de départ de l'épreuve à moins de 6 coureurs. Toutefois, à moins de 4 coureurs, l'équipe se verra refuser le départ ainsi qu'une pénalité en points (Cf. Article 4 du Règlement général des Coupes de France des clubs de N1 / N2 / N3 2020).

Article 3 :

Le CHRONO 47 comptant pour la COUPE DE France des clubs de Nationale 1, les équipes devront se conformer au règlement de celle-ci.

La répartition des points est la suivante : 60 à la 1^{ère} équipe, 45 à la 2^{ème} équipe, 40 à la 3^{ème} équipe, 35 à la 4^{ème} équipe, 32 à la 5^{ème} équipe, 30 à la 6^{ème} équipe, 28 à la 7^{ème} équipe, 26 à la 8^{ème} équipe, 24 à la 9^{ème} équipe, 22 à la 10^{ème} équipe, 20 à la 11^{ème} équipe, 18 à la 12^{ème} équipe, 16 à la 13^{ème} équipe, 14 à la 14^{ème} équipe, 12 à la 15^{ème} équipe, 10 à la 16^{ème} équipe, 8 à la 17^{ème} équipe, 6 à la 18^{ème} équipe, 4 à la 19^{ème} équipe, 2 à la 20^{ème} équipe.

Article 4 : ENGAGEMENT

Pour répondre aux besoins des organisateurs dans la publication des listes d'engagés et pour la promotion des clubs « National », les clubs participants à chaque manche de Coupe de France devront s'engager OBLIGATOIREMENT par internet (outil Cicle Web) au plus tard à J -6 avant le début de l'épreuve. Cela concerne la liste des 6 titulaires et des 3 remplaçants maximum. 10 Les modifications de la liste des engagés (titulaires et remplaçants) pourront intervenir jusqu'à J-3 avant le début de l'épreuve avec l'outil CICLE WEB.

Par principe, tout coureur non inscrit sur la liste des titulaires et / ou des remplaçants, ne pourra prendre part à l'épreuve. Tous les cas particuliers (et notamment les chutes / blessures entre la date de réalisation des engagements et le déroulement de l'épreuve), se situant en dehors de la liste des engagés des 6 titulaires et des 3 remplaçants), seront traités par le président de jury de l'épreuve en accord avec la FFC. Ces cas particuliers devront obligatoirement faire l'objet d'une présentation d'un certificat médical dûment signé.

Engagement : 10 € par coureur.

Article 5 :

La permanence se tiendra la veille, le 13 juillet 2021 à partir de 14 h – Salle des Fêtes, Place du Dominé, LAMONTJOIE 47 310. La réunion des Directeurs sportifs sera organisée le même jour à 15 h dans la Salle des Expositions, 1^{er} étage.

A partir de 17 heures au Camping Saint Louis de Lamontjoie, les équipes devront participer à la présentation des équipes organisée selon un planning déterminé par le comité d'organisation et qui sera communiqué lors de la réunion des directeurs sportifs.

Les formations devront se présenter au complet et en tenue de l'équipe. Les cadeaux prévus par le comité d'organisation avec le concours des partenaires seront uniquement remis aux équipes présentes au complet lors de cette réception.

Pré-contrôle du matériel : un arbitre se tiendra **le 13 juillet 2021** après-midi, à la disposition des équipes à la permanence pour un pré-contrôle. Ce pré-contrôle ne dispense en rien du contrôle le jour de l'épreuve.

La permanence le mercredi 14 juillet se tiendra à LAMONTJOIE dans la salle des fêtes jusqu'à 17 h 30.

Article 6 :

Le programme vous informe sur le déroulement de l'épreuve, avec l'itinéraire, les principales localités traversées, les horaires de passage. Les kilomètres sont donnés à titre indicatif et ne correspondent pas forcément à chaque compteur de véhicule.

En raison de la privatisation des routes, le matin, **la mise en place des déviations se fera 1 heure avant le départ N1 et durant la Coupe de France Femmes.**

Par conséquent, les équipes qui voudront rejoindre le départ sont invitées à prendre leurs dispositions sinon elles seront obligées de prendre les déviations mises en place selon l'arrêté préfectoral. Il en sera de même pour les équipes qui souhaitent partir avant l'arrivée de la dernière équipe.

Article 7 :

Les équipes devront se garer sur les parkings **affectés lors du passage par le PPO situé Route d'Astaffort en venant de la D41**. Des containers seront mis à leur disposition à cet effet afin de laisser le site propre.

La zone de départ se situe sur la D 931 et les équipes devront respecter le cheminement pour s'y rendre, selon leur ordre de départ.

Article 8 :

L'ordre de départ des équipes se fera par une rotation de toutes les équipes engagées dans les conditions ci-après :

Les équipes non classées à la Coupe de France partiront en premier selon un tirage au sort des équipes effectué par le jury des arbitres.

Les équipes classées à la Coupe de France partiront dans l'ordre inverse du classement général évolutif à l'issue de la manche précédente.

Article 9 :

Aucun ravitaillement ne sera autorisé.

Article 10 :

Le dépannage sera assuré par le / les véhicule(s) techniques des équipes.

Article 11 :

L'itinéraire sera matérialisé par les panneaux de circulation temporaire du service des routes du Conseil départemental de Lot-et-Garonne (panneaux flèches noires sur fond jaune).

Article 12 :

La prise du temps intermédiaire se fera au Km 28,100 à CALIGNAC.

Article 13 :

Le collège des arbitres se réserve le droit de statuer sur des points non prévus au règlement.

Article 14 :

La sécurité sera assurée par les forces de Gendarmerie (EDSR et brigades) avec le concours de motos civiles et des signaleurs de l'organisation.

Article 15 :

Le service médical sera assuré par les ambulances AGENAISES suppléées d'un docteur et seront positionnées par ce-dernier. Elles seront en mesure d'intervenir sur le parcours.

Article 16 :

Les informations (dont les temps réalisés) seront émises par Radio Tour Canal 71,5 Mhz.

Article 17 :

Le départ est donné de 3 minutes en 3 minutes. L'emploi du matériel spécifique au CLM est autorisé. Chaque équipe devra se présenter un quart d'heure avant son départ pour le contrôle de matériel.

Le temps d'arrivée de l'équipe sera pris sur le 4^{ème} coureur et un classement par équipes de l'épreuve sera établi. Dans le cas où une équipe participante venait à terminer l'épreuve à moins de 4 coureurs, aucun point ne sera attribué.

Tout cas particulier survenant au cours de l'épreuve sera traité par le collège des arbitres en concertation avec l'organisateur.

Article 18 :

A l'arrivée, les véhicules suiveurs seront déviés à gauche, 100 m avant la ligne d'arrivée.

Article 19 : Mesures Covid

Règlement sanitaire oblige, certaines dispositions seront prises comme la présentation des équipes à l'extérieur le mardi, une réunion des directeurs d'équipes pour les équipes femmes dissociée de celle des hommes, règles de distanciation à respecter, aucun vestiaire ouvert à l'arrivée, accès à la zone protocolaire contrôlé, port du masque dans les locaux clos...

Article 20 :

Le contrôle médical sera situé à la salle des Exposition, 1^{er} étage. L'accès se fera par un cheminement spécifique mis en place depuis la permanence.

Article 21 :

Durant le CLM, l'équipe ayant réalisé le meilleur temps virtuel devra se présenter à la zone HOT SEAT située près du podium du protocole.

Puis pour la cérémonie protocolaire, les équipes suivantes devront se présenter en zone mixte immédiatement après l'arrivée.

Les 3 premières équipes du classement scratch

La 1^{ère} équipe leader de la Coupe de France N1 à l'issue de la 3^{ème} manche.

**Article 22 :**

L'ensemble des prix est de 1 287 € sur 15 équipes

Arrivée :

269 € à la 1^{ère},
165 € à la 2^{ème},
113 € à la 3^{ème},
103 € à la 4^{ème},
97 € à la 5^{ème},
82 € à la 6^{ème},
72 € à la 7^{ème},
62 € à la 8^{ème},
62 € à la 9^{ème},
62 € à la 10^{ème},
40 € à la 11^{ème},
40 € à la 12^{ème},
40 € à la 13^{ème},
40 € à la 14^{ème},
40 € à la 15^{ème}

Les prix d'arrivée seront réglés par l'intermédiaire de la FFC.

Article 23 :

Environnement. En collaboration avec les SMICTOM d'Aiguillon, cette épreuve est placée sous le signe de l'éco-responsabilité : mise en place de points de collecte sur les zones de départ et d'arrivée, présence de 10 véhicules TOYOTA Hybrides...

De leur côté, les concurrentes et leur encadrement doivent adopter en toutes circonstances un comportement responsable vis-à-vis de l'environnement dans le respect des règlements FFC et des dispositions légales en vigueur.

Article 24 :

Afin de permettre la diffusion et la promotion du Contre-la-Montre par équipes et en particulier du Chrono 47, chaque équipe et en conséquence chacun des concurrents qui la compose, reconnaît que sa participation à l'épreuve autorise la FFC et l'organisateur du Chrono 47 à reproduire ou à représenter, sans rémunération d'aucune sorte, ses images sur tout support existant ou à venir.



CONTACTS

ORGANISATION

LE GUIDON AGENAIS

MAURI Grégory
Tél : 06.43.58.84.11
Mail : greg.mauri001@gmail.com

GASTOU Catherine
Tél : 06.07.96.64.60
Mail : catherine.gastou@free.fr





LAMONTJOIE





COORDINATEUR ROUTE

Alexandre FOUREZ

a.fourez@ffc.fr

+33 (0)1.81.88.09.35 / +33
(0)6.99.15.94.21

Vélodrome National de Saint-Quentin-
en-Yvelines 1, rue Laurent Fignon
78180 Montigny le Bretonneux

<http://www.ffc.fr>